

CAHIER DES CHARGES

Présentation de l'Association des SESSAD du Languedoc Roussillon¹ :

L'Association des SESSAD du Languedoc-Roussillon a vu le jour lors de l'assemblée constitutive du 02.10.2012.

Ses statuts ont été déposés à la préfecture de Nîmes le 31 janvier 2013.

Elle a été créée par et pour les services : SESSAD, SAFEP, SAAAIS, SSEFIS...

Elle a pour objet les points suivants :

- *Le recensement régional des besoins, des moyens..., au regard des problématiques repérées et de la couverture territoriale.*
- *La réflexion, l'échange, la recherche et la formation des professionnels et partenaires des SESSAD, SAFEP, SAAAIS, SSEFIS..., sur les pratiques et les conditions techniques d'accompagnement, de soin et d'éducation.*
- *Le développement des logiques de réseau et de partenariat en s'appuyant sur les collectifs et coordinations existants.*
- *D'être une instance de représentation et force de proposition auprès des pouvoirs publics compétents et des instances de politique générale afin de promouvoir des services de qualité.*

L'Association des SESSAD du Languedoc-Roussillon rassemble aujourd'hui vingt-cinq SESSAD adhérents, issus des cinq départements de la région Languedoc-Roussillon.

Les constats réalisés :

Dès les premières rencontres, les participants ont pu identifier des pratiques très diverses en matière de comptabilité d'actes et des différentiels importants pour définir ce qu'est un acte et la réalité qu'il recouvre.

La nécessité d'évaluer et de rendre compte des politiques publiques, dans un contexte économique tendu amènent plus que jamais les autorités de contrôles et de tarification à nous interroger sur nos pratiques et sur l'efficacité de nos projets de service.

Le raisonnement : « 1 place = 1 enfant/adolescent suivi » semble par ailleurs fortement interrogé, pour laisser place à une logique de file active.

Les SESSAD souhaitent prendre en compte les adaptations nécessaires inhérentes à un contexte en pleine mutation, tout en affirmant leur volonté de préserver qualité de service et efficacité.

Par ailleurs, l'association a conscience du besoin d'ingénierie des SESSAD, pour mieux faire aux mutations, aux adaptations de notre monde en mouvement. Permettre la montée en compétences d'un certain nombre de cadres en SESSAD est un enjeu fort pour l'avenir.

¹ <http://www.asso-sessad-lr.fr/>

Objectifs :

L'association a donc souhaité se mobiliser autour d'un triple objectif :

- S'engager dans une démarche de recherche-action visant à :
 - Réaliser un état des lieux de l'existant, en matière de définition de la notion d'actes et des modalités de rendre-compte de ces derniers sur le territoire régional
 - Analyser l'ensemble de ces données, ce qui fait point commun ou écart
 - Valoriser les spécificités propres au travail en SESSAD au regard de la population, des compétences mobilisées, du territoire d'intervention...
 - Faire émerger une définition partagée de : « La notion d'actes », prenant en compte toutes les dimensions et valorisant la dimension clinique (refus d'une comptabilité strictement statistique) et les éventuelles spécificités propres à une population, à des compétences mobilisées ou à un territoire d'intervention.
- Construire un cadre de référence partagé avec l'Agence Régionale de Santé (définition de la notion d'actes, modalités de rendre-compte de l'activité)
- Former les cadres des SESSAD à la démarche de recherche-action en utilisant le support de cette démarche pour les initier à la méthodologie et l'expérimenter en tant qu'acteur.

Attendus de la prestation :

Il s'agit pour le prestataire de proposer une prestation de recherche-action et de formation, à destination de cadres exerçant en SESSAD.

La prestation devra détailler les actions permettant à chaque fois d'allier formation et démarches de recherche-action et notamment les phases :

Phase 1 : Constitution du groupe de travail et définition du périmètre de la recherche

Phase 2 : Elaboration des outils de recueil de données et passation (entretiens)

Phase 3 : Elaboration des premières hypothèses de travail

Phase 4 : Analyse des données et entretiens

Phase 5 : Elaboration d'un cadre de référence partagé : définition de « la notion d'actes » intégrant un socle commun et la mise en valeur de spécificité, finalisation des hypothèses et d'un outil permettant de « rendre-compte » des actes

Phase 6 : Finalisation d'un rapport décrivant l'ensemble de la démarche

Phase 7 : Présentation de la démarche à l'ensemble des SESSAD et à l'ARS

Nombre de personnes concernées par la formation : 15 à 25 personnes.

Le prestataire devra en outre :

- Proposer un calendrier précisant le cadre de la formation proposée (jours, échelonnement envisagé en termes de durée)
- Préciser ses références et compétences mobilisées pour assurer la coordination de la recherche et les différents temps de formation

- Chiffrer le coût de l'ensemble de la prestation proposée
- Prévoir l'évaluation de ces apports en matière de formation à la démarche de recherche-action.

Opérateurs sollicités :

- le Pôle « *Conseil - Bureau d'étude - Evaluation* » de l'IFOCAS,
- l'URIOPSS LR,
- le CREA-ORS.
- Nous restons également ouverts à une offre commune de deux ou trois de ces opérateurs.

Financements envisagés :

Mobilisation des dispositifs de financement de la formation professionnelle (EDEC, autres...)

Crédit non reconductible de l'ARS

Budget Formation ou Recherche des SESSAD ayant un ou des cadres participant à la démarche de recherche-action.

Période envisagée de l'action :

2015-2016

Pour l'association des SESSAD LR
Le Président
Fabien DELMAS
asso.sessadlr@gmail.com